

Bienvenue à tous !

Cuivres



Bois



ESTM
ÉCOLE SECONDAIRE
THÉRÈSE-MARTIN

**École secondaire
Thérèse-Martin**

916, rue Ladouceur
Joliette (QC) J6E 3W7
Téléphone : 450 758-3620
Télécopieur : 450 755-7296
Site web : therese-martin.csssamares.gouv.qc.ca
Responsable du programme :
Jean-François Piché

ESTM
ÉCOLE SECONDAIRE
THÉRÈSE-MARTIN

Au secondaire,
moi je
choisis...

La
concentration
musique !



La concentration musique...

La concentration musique est offerte aux élèves dès la première année du secondaire. Pour faire partie de cette formation musicale, nous demandons à l'élève de respecter son choix pour l'année et son engagement.

Qui peut s'inscrire en concentration musique ?

Tous les élèves puisque qu'aucune connaissance musicale n'est requise ! Tu désires apprendre à jouer d'un instrument ou bénéficier de l'apprentissage d'un nouvel instrument, la concentration musique, c'est ta place !

La concentration musique est offerte à :

- * L'élève qui désire faire ses apprentissages en participant à des concerts et différents concours : local, national, international.
- * L'élève qui veut développer davantage l'apprentissage d'un instrument de musique
- * L'élève qui veut poursuivre ses études à travers un groupe unique, tout en créant un grand sentiment d'appartenance.

Choix de l'instrument de musique

Le choix de l'instrument est personnel à l'élève; parfois une période d'exploration est nécessaire avant de déterminer lequel sera utilisé à long terme. L'instrument est prêté par l'école pour la pratique personnelle à la maison et la période estivale.

Avantages de la formation dans la concentration musique

- Discipline-concentration-persévérance
- Suivi pédagogique
- Motivation-dextérité-respect
- Développement intellectuel
- Défis de groupe-responsabilisation
- Sentiment d'appartenance
- Milieu à l'écoute des besoins de l'élève
- Atteinte d'un niveau musical supérieur
- Cheminement avec le même groupe pour les 5 années
- Ajout positif dans la présentation d'un C.V.



Temps consacré à cette matière (cycle 9 jours, 6 périodes de 75 minutes)

Secondaire 1 : 6 périodes intégrées à l'horaire

Secondaire 2 et 3 : 6 périodes intégrées à l'horaire et 1 période hors horaire (1 soir par 2 semaines)

Secondaire 4 et 5 : 4 périodes intégrées à l'horaire et 2 périodes hors horaire (2 midis par cycle 9 jours et 1 soir par 2 semaines)

* Cours obligatoires

** Coûts supplémentaires pour les participations aux concours

*** Des campagnes de financement sont offertes

**** Transport effectué par les parents pour certaines activités

LE PROGRAMME

Interpréter



Créer

Apprécier des œuvres musicales

Théorie musicale

Pratique instrumentale personnelle

Répertoire musical : populaire, classique, jazz et d'harmonie

Instruments de musique offerts par l'école :

Flûte traversière, clarinette, clarinette basse, saxophones (soprano-alto-ténor-baryton), trompette, cor, trombone, baryton, euphonium, tuba, basse électrique, xylophone, marimba, batterie, timbales

